

**DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR**

---

*Etat des mesures de suspension du permis de conduire ou d'interdiction de conduire sur le territoire de la Principauté prises à l'encontre des conducteurs ayant enfreint la réglementation sur la circulation routière.*

M. M. A. A. Six mois pour excès de vitesse.  
 M. P. A. Six mois pour excès de vitesse.  
 M. F. A. Six mois pour excès de vitesse.  
 M. R. B. Six mois pour excès de vitesse.  
 M. J. B. Douze mois pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique.  
 M. M. B. Douze mois pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et franchissement de feu rouge.  
 M. S. B. Quinze mois pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et défaut de permis de conduire.  
 M. L. C. Cinq mois pour excès de vitesse.  
 M. L. D. C.O. Neuf mois pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique.  
 M. R. D. S. Quinze mois pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique.  
 M. F. D. S. A. Six mois pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et franchissement de ligne continue.

M. F. F. Dix-huit mois pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et défaut de maîtrise.  
 M. M. G. Quatre mois pour excès de vitesse.  
 M. G. I. Deux ans pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique.  
 M. K. K-H. Deux ans pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et défaut de maîtrise.  
 M. M. L. Sept mois pour refus de priorité à piéton et blessures involontaires.  
 M. C. L. G. Deux ans pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique, défaut de permis de conduire, défaut d'assurance automobile et défaut d'immatriculation.  
 Mlle C. M. Douze mois pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique.  
 M. R. M. Deux ans pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique, franchissement de ligne continue et circulation en sens interdit.  
 M. G. M. Six mois pour délit de fuite après accident matériel de la circulation et défaut de maîtrise.  
 Mme S. M. C. Deux ans pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et outrage à agents de la force publique.  
 M. T. P. Quatre mois pour franchissement de ligne continue et excès de vitesse.  
 M. K. R. Six mois pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et excès de vitesse.

---